

Rapport sur l'activité de la Ligue du patrimoine national en 1957

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **15.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur l'activité de la Ligue du patrimoine national en 1957

Dans l'ensemble, l'année a été bonne; aussi bien la Ligue suisse que les sections ont beaucoup travaillé. D'autre part, notre influence grandissante n'a pas manqué d'être utilisée à propos, et, dans le silence, nous avons préparé la solution des grandes tâches à venir.

Nous nous bornerons cette fois à un bref aperçu de notre travail purement interne, sur lequel nous nous étions étendu longuement dans notre dernier rapport.

Nos effectifs ont passé de 8878 à 8957. Nous avons perdu 329 membres, et gagné 408 adhérents. L'augmentation est de 79 membres. Nous progressons lentement et sûrement.

L'assemblée générale a eu lieu les 18 et 19 mai en Bâle-Campagne. Le temps n'était guère favorable, mais, grâce à l'accueil chaleureux de nos amis bâlois, nous n'en garderons pas moins un souvenir durable de ces journées. Elles nous ont montré, en particulier, tout ce que peut réaliser l'étroite collaboration de divers milieux et associations dans une communauté.

Le comité central s'est réuni deux fois, à Zurich. Parmi ses tâches permanentes, il y a l'utilisation des fonds du produit de la vente annuelle de l'Ecu d'or. D'autre part, il prend position sur les questions d'importance générale. La plus marquante a été celle qui concernait le projet d'article constitutionnel sur la protection des sites (voir plus loin).

Deux membres du comité central sont décédés. Le 16 février, c'était M. David Hohl, inspecteur forestier, président de la section d'Appenzell Rhodes-Extérieures. C'était un ligueur de la meilleure souche, dont les fermes avis étaient toujours très appréciés. Le jour de Noël nous parvenait la nouvelle difficilement concevable que le professeur Hans Hofmann en était à sa dernière heure. Depuis près de vingt ans, il avait mis son savoir et son autorité au service du comité central. Là encore, la Ligue a perdu un homme éclairé et un guide.

Les personnalités suivantes sont entrées au comité:

M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, La Chaux-de-Fonds, successeur du défunt président René Junod;

M. Werner Appenzeller, Herisau, nouveau président des Rhodes-Extérieures;

M. le professeur H. Gutersohn, Zurich; il fait partie du comité comme membre individuel en même temps que comme représentant du Plan d'aménagement national: cette liaison directe comble un vœu dès longtemps formulé par le Heimatschutz.

Enfin M. Bruno Boesch, Zurich, succède à M. A. Guggenbühl comme nouveau président de notre section des patois alémaniques.

Le secrétariat central a expédié les affaires courantes, publié la Revue et organisé la vente de l'Ecu d'or. Il travaille dans une grande indépendance, les affaires les plus importantes restant de la compétence du président ou du comité central. Ce système a le grand avantage d'être simple, mais ne peut naturellement fonctionner que sur une base de confiance.

Le chef du sous-secrétariat romand, M. Henri Naef, a présenté cette fois au comité central un rapport particulièrement développé, qui était en même temps un rapport d'adieu. La poursuite de ses travaux d'historien oblige notre «Statthalter» romand à remettre en d'autres mains la rédaction de la partie française de la Revue. M. Léopold Gautier, président de la section genevoise, a bien voulu se charger de reprendre cette tâche, ce dont nous lui sommes reconnaissants. M. Naef garde cependant sa vice-présidence.

Les services que M. Naef a rendus à notre cause, avant tout à la Revue, sont importants et durables. En lui se rejoignaient l'historien, l'écrivain, le défenseur des sites toujours en alerte, le penseur pétri de culture, le patriote ardent. Il a toujours mis son point d'honneur à ce que les textes allemands de la Revue fussent adaptés en un français irréprochable, et propre à désarmer les critiques les plus difficiles. Nous lui sommes profondément reconnaissants du lustre qu'il a su donner à notre Revue et du temps qu'il lui a consacré pendant vingt ans.

Bureau technique (résumé. – Pour plus de détails, consulter le rapport allemand). – Ce qui ressort du dernier exercice est le nombre important de consultations demandées, non seulement par des communes et des cantons, mais aussi par des personnes privées. Elles ont porté d'ailleurs sur des objets plus ou moins considérables. Parmi les cantons les plus fidèles, il faut mentionner en premier lieu Soleure et ceux de la Suisse primitive.

Citons quelques-uns des cas qui ont occupé le bureau technique: restauration de l'Hôtel de Ville d'Altdorf; parties couvertes de l'Axenstrasse pour la protection contre les chutes de pierres; manoir de Bleichenberg près Soleure; projet d'étages supplémentaires dans les maisons du vieil Olten; nouveaux garages au terminus de la route de Saas-Fee; projet d'un musée Guillaume Tell à Bürglen (Uri).

Vente de l'Ecu d'or

La moisson dorée est engrangée régulièrement. Mais, à la différence du paysan, livré aux

caprices de la nature, nous bénéficions d'une étonnante stabilité quantitative. 1954: 594 888 écus d'or; 1955: 611 101; 1956: 613 087; 1957: 619 002! Il y a même une légère et réjouissante progression. Quand on voit les choses de près, on constate d'ailleurs que ces totaux résultent d'écartés considérables en plus et en moins, dont les effets se compensent. Chaque année, il y a un « pépin » ici ou là. Cette fois, ce fut la grippe. A Zurich, par exemple, des centaines d'enfants étaient au lit au lieu de faire joyeusement leur devoir de vendeurs dans les rues. Cela tombait d'autant plus mal que Zurich est la localité où le chiffre d'affaires est le plus important. La perte a été de 8000 écus. D'autres localités ont eu beaucoup plus de chance. « Chance » est une façon de parler, car c'est surtout le zèle de nos amis qui est déterminant. Il est partout magnifique, ce qui n'empêche pas de grandes différences d'un canton à l'autre. Pour 100 Vaudois, par exemple, il y a en moyenne 6,42 écus écoulés, et pour 100 Thurgoviens 14,71. Pour 100 Bâlois de la campagne, 14,47 écus, tandis qu'on en compte seulement 13,19 chez les Bâlois cossus de la ville. Ces comparaisons ont essentiellement pour but de montrer qu'il y a encore de nombreuses « réserves ».

Dans tous les cas, 619 000 est un beau résultat. Le bénéfice net s'est accru parallèlement, passant de Fr. 368 460.60 à Fr. 371 239.12. Il a été réparti de la façon suivante:

Part préalable de la Ligue du patrimoine (caisse centrale)	61 900.—
Versement au fonds des tâches communes	23 339.12
Versement au fonds commun pour les œuvres d'importance nationale (dont Fr. 10 000.— pour les castors et Fr. 10 000.— pour l'île aux sternes du canton de Neuchâtel)	57 200.—
Part ordinaire de la Ligue du patrimoine	114 400.—
Part ordinaire de la Ligue pour la protection de la nature	114 400.—
Fr.	<u>371 239.12</u>

La part ordinaire de la Ligue du patrimoine a été répartie comme d'habitude, jusqu'à concurrence de 80 %, entre les sections, au prorata du produit de leurs ventes respectives.

Du fonds de la caisse centrale, les subsides suivants ont été alloués par le comité:

Bureau technique	12 000.—
Secrétariat romand	3 000.—
Revue Heimatschutz	3 000.—
Revue « Il nostro Paese »	1 000.—
Fédération des costumes suisses (pour son concours à la vente de l'Ecu d'or)	10 000.—
Association pour la protection des rives du lac de Zurich	3 000.—
Report	<u>32 000.—</u>

Report	32 000.—
Association « Schwyzertütsch » (section patoisante de la Ligue) .	3 500.—
Camouflage des installations de tir de Saas-Fee	1 000.—
Maquette du vieux Bâle	3 000.—
Restauration de l'église Sta Maria Assunta, Brione Verzasca	5 000.—
Restauration de l'église St-Laurent, Paspels	3 000.—
Restauration de la chapelle des morts à Wolhusen	3 000.—
Restauration de l'église d'Oberschongau, 3e étape	3 000.—
Consolidation du pont des Romains, Hospental	2 000.—
Rénovation de la maison du Banneret, Grandvillard	10 000.—
Rénovation du donjon de Steinberg, près Ardez	1 000.—
Toiture de l'église S. Bartolomeo, Giubiasco	5 000.—
Aménagements autour de la chapelle de Gspon	500.—
Restauration « Chà Gronda » à Scuol	5 000.—
Fr.	<u>77 000.—</u>

A la fin de l'année il restait en caisse, en tenant compte du solde de 1956, Fr. 33 929.95. Cette somme est à la disposition du comité pour des subventions ultérieures, d'ici à l'automne prochain.

La vente a été accompagnée comme chaque année d'une vaste campagne de presse. En Suisse alémanique, ce sont les sections qui se chargent de la presse quotidienne, cependant que M. W. Zeller sert de très nombreux illustrés, hebdomadaires ou mensuels. Cette fois, le tirage total de ses articles a atteint le chiffre record de 8 749 800. M. Zeller publie le reste de l'année de nombreux reportages sur les réalisations de l'Ecu d'or, qui constituent une précieuse propagande pour le « Heimatschutz » et la protection de la nature. En Suisse romande, M. C. Bodinier envoie des articles à tous les illustrés, et à tous les quotidiens (sauf en Valais où les organisateurs de la vente font eux-mêmes des articles).

Cette propagande est complétée par des annonces et des « slogans ». La radio, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, a efficacement collaboré à cette action, par des appels, des reportages, des interviews, où l'on a parlé notamment des castors genevois et de l'île aux sternes. A tous les collaborateurs de notre propagande, et plus spécialement au chef de la vente, M. A. Wettstein, vont les remerciements de notre Ligue pour leur nouveau succès.

Quelques mots encore sur les grandes entreprises de l'Ecu d'or:

Iles de Brissago. — Leur force d'attraction ne diminue pas, au contraire: le nombre des visiteurs

a passé de 82 192 à 83 090. Les taxes d'entrée, s'élevant à Fr. 109 752, ont couvert les frais d'exploitation. Une grande amélioration a été réalisée grâce à la serre installée dans la petite île; il en a coûté Fr. 18.000, dont 5000 à la charge du fonds commun des deux Ligues, le reste étant couvert par l'Etat du Tessin. Cette serre permet de faire hiverner sans dommages les plantes tropicales qui font le charme des îles en été, et permet à la flore printanière de s'épanouir au bon moment. Un orage de grêle, en été, a malheureusement causé de gros dégâts; ceux-ci étaient cependant réparés lorsque vint l'automne. Mais il est pour ces jardins une perte irréparable: c'est la mort de leur savant directeur, le professeur Däniker. Il leur avait donné toute sa science et toute son affection; et ils restent le témoignage exemplaire de son action terrestre. A la fin de 1957, aucun successeur n'avait pu encore lui être trouvé.

Righi-Kulm. – Notre rapport précédent mentionnait le projet d'un émetteur à ondes courtes avec installation de télévision, de 40 m. de hauteur, au sommet du Righi. Les deux Ligues, appuyées par l'« Unterallmeindkorporation Arth » (propriétaire du terrain), ont fait opposition. Des pourparlers ont eu lieu au cours de l'année avec les P.T.T. et la Société suisse de radio-diffusion. Nos interlocuteurs ont accepté d'attendre les résultats d'une expertise du professeur Tank, de l'Ecole Polytechnique Fédérale, chargé de voir si une autre station présenterait des avantages analogues. Ces résultats ne seront connus qu'au cours de l'année 1958. Mais on peut redouter qu'après comme avant, le Righi n'apparaisse comme le point le plus favorable pour la région intéressée. La décision que nous serons appelés à prendre figure parmi nos lourds soucis.

Réserve de Breitlauenen. – Sur la base solide du contrat conclu par la Ligue suisse pour la protection de la nature, le prestigieux domaine de 16 km² vit à l'abri de toutes atteintes. Comme dans maint cas de protection des sites, il ne s'y passe rien de sensationnel; mais la mise à l'abri d'une vaste région, au temps où nous sommes, peut être considérée comme une « action » très remarquable, et, à cet égard, l'œuvre de l'Ecu d'or 1955 mérite de figurer parmi les plus importantes de la liste.

Au palais Stockalper, l'année 1957 a vu l'achèvement des travaux de restauration de la cour intérieure. C'est l'œuvre de la fondation pour le château Stockalper; mais on sait que le fonds commun des deux Ligues a fourni 50 000 francs, et que la restauration a été dirigée par M. Max Kopp, directeur de notre Bureau technique. Le coût de ces travaux s'est élevé à Fr. 500 024.–. C'est beaucoup, mais cela en valait la peine. La cour aux arcades, une des merveilles architecturales de notre pays, a retrouvé toute sa beauté. La restauration des autres corps de bâtiment viendra en seconde étape.

Pour notre dernière entreprise, la réintroduction des *castors* sur les bords de la Versoix, les nouvelles sont bonnes. La colonie s'est agrandie par l'apport de trois spécimens amenés de la Provence. Avec l'accord des autorités forestières, quelques castors ont pu être lâchés hors de leur enclos, et il semble qu'ils se sentent à l'aise dans leur nouveau domaine. Leurs gardiens adoptifs attendent impatiemment le jour où ils se reproduiront. Nous espérons pouvoir annoncer la bonne nouvelle dans notre prochain rapport.

L'agrandissement de *l'île aux sternes* (lac de Neuchâtel), pour lequel les Ligues ont versé Fr. 10 000.–, est en cours d'exécution.

Revue Heimatschutz

La Revue a paru comme d'habitude en quatre cahiers, les Nos 2 et 3 formant un double fascicule, que les ligueurs romands ont reçu entièrement en français. Les deux autres fascicules étaient en deux langues, comme de coutume. La Revue tessinoise « Il nostro Paese » a reçu l'habituelle subvention de Fr. 1000.–

Ligue des patois alémaniques (« Bund Schwyzertütsch », section patoisante de la Ligue du patrimoine). Cette société s'est principalement occupée au cours de l'année écoulée de diverses publications grammaticales et de dictionnaires. Elle cherche par là à mettre dans les mains du profane des guides commodes pour l'usage des parlars locaux. C'est une tâche importante, car ceux-ci ne sont pas de simples dialectes, mais expriment une manière d'être, de sentir et de penser, au contraire de l'Allemagne où les dialectes marquent des différences sociales.

La Ligue « Schwyzertütsch » dispose aussi d'un *office de consultation*, qui donne des renseignements linguistiques et qui est de plus en plus sollicité. Il corrige des manuscrits, des textes publicitaires, etc., ou prend lui-même l'initiative d'attirer l'attention sur certaines fautes.

Comptes

Les comptes de l'Ecu d'or sont séparés des *comptes ordinaires*. Ceux-ci ne présentent pas de grands changements. Les recettes se sont élevées à Fr. 78 664.45 et les dépenses à Fr. 77 907.55. Le boni est ainsi de Fr. 756.90. Il y a eu un versement de Fr. 3000.– de la caisse de l'Ecu d'or pour le double fascicule de la Revue, contenant notre plaquette de propagande richement illustrée. Les frais de la Revue se sont élevés à Fr. 35 549.55. Les recettes du compte ordinaire comportent une fois de plus notre « rente perpétuelle », soit les intérêts du legs Kieffer-Hablitzel, se montant à Fr. 14 000.– (19 000 en 1958). Sans cette manne céleste et annuelle, nous aurions dû depuis longtemps engager le combat pour l'élévation de la cotisation des membres. Le *compte de l'Ecu d'or* a encaissé Fr. 176 300.–, à quoi il faut ajouter le solde actif de 1956, s'élevant à Fr. 26 149.95. Ont été dis-

tribués aux sections Fr. 91 520.—. En subsides ont été dépensés Fr. 77 000.—. Sont reportés à compte nouveau Fr. 33 929.95.

La fortune de la Ligue du patrimoine se montait à fin 1957 à Fr. 63 627.37. Au contraire des autres associations, qui reçoivent toujours de nombreux legs, personne n'a pensé au « Heimatschutz » au cours de l'année écoulée. S'imaginait-on peut-être qu'il n'en a pas besoin? Hé! l'on ignore tous les sauvetages auxquels nous sommes obligés de renoncer, toutes les entreprises que nous ne pouvons soutenir suffisamment, parce que la caisse de l'Ecu d'or ne saurait pourvoir à tout. Aussi disons-nous une fois de plus à ceux qui sont en mesure de prendre des dispositions d'ordre testamentaire: pensez à notre « Heimatschutz »!

Projets et problèmes d'avenir

Inn et Spöl. — Le peuple suisse va être appelé à en décider. Mais au cours de l'année écoulée déjà, la discussion sur l'utilisation des eaux du Spöl (Parc national) et de l'Inn (Basse-Engadine) a été au premier plan, prenant même une tournure dramatique, en particulier au sein de la Ligue pour la protection de la nature. Jusqu'au milieu de l'année à peu près, un de ses représentants participa, dans le cadre de la commission désignée par le Département fédéral de l'Intérieur, aux négociations avec les communes engadinoises sur une compensation territoriale en faveur du Parc national. Contre ce compromis s'élevèrent quelques centaines de membres de la Ligue pour la nature. Ils préconisèrent le lancement d'une initiative constitutionnelle pour la protection absolue du Parc, et obtinrent qu'une consultation fût organisée au sein de leur Ligue. 7780 membres y prirent part. 4077 d'entre eux se prononcèrent pour l'initiative, 3412 pour un arrangement à l'amiable. La composition de cette majorité (hommes, femmes ou jeunes gens?) reste inconnue.

A peu près au même moment fut créée en Engadine la « Lia Naira », qui lança une initiative à but analogue. Une seconde devenant inutile, la Ligue pour la nature s'y rallia. La cueillette des signatures commença dès la fin de l'année (on sait que l'initiative a abouti).

Mais, entre temps, les Chambres fédérales votaient le projet d'arrêté sur la convention avec l'Italie, concernant l'utilisation des eaux du Spöl. Pour ne pas être pris de vitesse, les promoteurs de l'initiative furent obligés de lancer un referendum contre cet arrêté. (Ce referendum a également abouti.)

La Ligue du patrimoine national doit aussi prendre position. Les organes dirigeants de la Ligue ont adopté une attitude d'attente. Ils étaient et sont encore liés par la décision de l'assemblée générale de 1947, selon laquelle l'utilisation des forces hydrauliques engadinoises, Spöl y compris, devait être acceptée dans l'intérêt général, à condition que les ouvrages

fussent construits de façon à ménager les sites et le Parc national dans toute la mesure du possible. Cependant, comme depuis lors un projet nouveau a été mis au point, le comité central a jugé indispensable de soumettre cette question, telle qu'elle se présente maintenant, à l'assemblée générale de 1958, afin qu'elle soit pesée et tranchée de la façon la plus régulière.

Rhin et Aar. — Il n'y a pas que l'Inn qui nous préoccupe. Deux projets hydro-électriques concernant le cours du Rhin sont au premier plan de l'actualité: Stein-Säckingen et Koblenz-Kadelburg. Quant au premier, aucune opposition formelle ne s'est élevée. La Ligue du patrimoine avait toutefois demandé que les eaux fussent barrées en amont de Säckingen. C'était le seul moyen de sauver le magnifique pont de bois couvert et l'allure générale de la petite ville. Cette demande a été acceptée.

Plus délicat est le problème de Koblenz. Il s'agit là du dernier tronçon en aval de la chute où les eaux du Rhin sont encore en liberté. Mais les affluents et les villages allemands riverains devraient eux aussi être sacrifiés à la construction de digues. Le barrage lui-même est en soi acceptable. Comme à Säckingen, il s'agirait d'une construction dite au fil de l'eau, sans barrage en travers du courant: nouveauté qui a fait ses preuves dans l'Inn, en territoires autrichien et allemand. Cela mérite, de notre part, considération.

Un jugement objectif doit en outre tenir compte du fait que Koblenz-Kadelburg est pratiquement le dernier maillon de la chaîne des ouvrages qui, du Bodan à Bâle, doit rendre le Rhin navigable. Une opposition à ce projet n'aurait donc des chances de succès que si l'on pouvait en même temps démontrer la possibilité d'une voie de détournement. Nous avons posé la question, sans recevoir jusqu'à présent de réponse. Que cette possibilité existe ou non, il faut escompter que tous ceux qui veulent un Rhin navigable mettront toute leur influence et toute leur puissance financière dans la balance.

En 1957, la question même de la navigation sur le Rhin n'a pas été agitée. Ses partisans ont comme d'habitude donné de la trompette, mais les autorités s'en sont tenues au rapport du Conseil fédéral, lequel a donné à entendre que la Suisse attendait de savoir si l'Allemagne était décidée et prête à faire sa part (très considérable) des frais. De fait, la discussion a pratiquement passé sur l'autre rive. Elle n'en est d'ailleurs pas moins vive. Il semble que les autorités et les milieux économiques témoignent un intérêt croissant à l'égard du projet. Mais là aussi les défenseurs des sites élèvent la voix. Chez nous, il est difficile d'évaluer leurs chances. On le pourra lorsque, nos voisins s'étant décidés, le débat entrera ici dans sa phase aiguë.

L'affaire des forces hydrauliques d'*Aarburg*, que la Revue a traitée par le texte et par l'image, semble au point mort. Les fervents défen-

seurs du « Woog » ont fait une opposition catégorique. De son côté, l'entreprise a demandé au Poly un projet ménageant dans une certaine mesure le cours d'eau menacé. Mais comme les adversaires déclarèrent n'accepter aucun compromis, vu que de toute façon le niveau du fleuve serait abaissé, les hydrauliciens estimèrent que le projet n'offrait plus d'intérêt, et s'en remirent aux autorités compétentes pour la décision à prendre. L'avenir nous dira s'il s'agit là d'une véritable renonciation, ou d'un simple recul stratégique.

A côté des projets susmentionnés, il y a tous ceux qui se réalisent dans l'ensemble du pays. Nous devons en avoir conscience. La Ligue du patrimoine n'est pas l'ennemi qui signifie son veto chaque fois que des plans sont mis à l'enquête publique. Comme la Ligue pour la nature, elle ne doit intervenir que dans des cas exceptionnels, soit pour formuler des vœux, soit pour faire opposition. Ceci a été reconnu au cours de nos conversations avec les personnalités dirigeantes de l'industrie électrique. On peut dès lors espérer que nos interventions, lorsque des valeurs immatérielles très importantes seront en jeu, n'en seront que plus efficaces, et que nos exigences seront d'autant mieux comprises, comme ça été le cas avec la cascade du Gelten-schuss.

Protection constitutionnelle des monuments et des sites. – Si ingrat que soit le combat pour la défense de nos derniers cours d'eau non domestiqués, c'est tout de même une grande satisfaction pour nous que le peuple dans son ensemble, jusqu'à ses autorités supérieures, soit devenu conscient de la valeur inestimable que représente la protection des monuments et des sites, et du devoir pressant de faire plus à cet égard qu'on n'a fait jusqu'à présent.

On sait que le Conseil fédéral, donnant suite à une initiative parlementaire, avait confié à une commission spéciale le soin de rédiger un projet d'article constitutionnel sur la protection des monuments et des sites. Nous avons présenté dans la Revue ce texte et le rapport à l'appui, nous avons dit quel grand pas en avant serait l'acceptation par les Chambres et par le peuple de ce nouveau principe constitutionnel. Nos idées seraient officiellement consacrées pour toujours, et la Confédération recevrait enfin les moyens légaux de soutenir les cantons dans ce domaine où ils sont compétents au premier chef, ou d'agir à leur place, dans l'intérêt général, s'ils s'y refusaient.

Nous travaillerons de toutes nos forces à empêcher que ce projet n'aille dormir dans les tiroirs de l'administration fédérale, ou que des considérations fédéralistes excessives n'y fassent obstacle.

Un projet audacieux... du Heimatschutz. – Le moment est venu de jeter les yeux sur un projet qui commence à se préciser. Nos amis saint-gallois nous proposent de restaurer com-

plètement et de « classer » à titre de monument historique *la petite ville de Werdenberg* (vallée du Rhin), cité médiévale sise au pied du château de ce nom. Ils souhaitent que cette entreprise soit le thème national d'une prochaine vente de l'Ecu d'or.

L'idée est séduisante. Werdenberg, ancienne enclave baillivale glaronnaise en terre saint-galloise, a miraculeusement traversé les siècles avec ses maisons de bois peint; mais celles-ci sont habitées par de pauvres gens; elles sont pour la plupart délabrées, voire insalubres. Leur restauration devrait être intérieure aussi bien qu'extérieure, et la défense du patrimoine national rejoindrait ici l'œuvre sociale.

Il nous paraît que cette entreprise mériterait un grand effort financier. Il y a quelques années, il fut question que la Suisse, à l'exemple d'autres pays, construisît de toutes pièces une sorte de village-type, un « musée » en plein air de la maison paysanne et bourgeoise; on y renonça en faisant valoir qu'il serait bien plus judicieux de protéger et conserver des localités déjà existantes, dans leur cadre naturel. L'argument était de poids. Mais, s'il était autre chose que le prétexte d'un refus, la promesse qu'il contenait implicitement devrait maintenant être tenue. Depuis lors, plus d'un monument remarquable a été mis sous protection. Mais aucune grande action d'ensemble n'a été entreprise. Werdenberg peut en être pour nous l'occasion. « Nous » est une façon de parler: ce ne pourrait être la Ligue du patrimoine seule; la Ligue pour la nature devra nous aider, notre contribution étant puisée au fonds commun des œuvres d'importance nationale. Il va bien sans dire également que le canton, la commune et les propriétaires devront faire leur part. Mais nous envisageons d'aller plus loin encore:

Développement de la collecte de l'Ecu d'or. – Depuis plus de dix ans, nous vendons des écus de chocolat aux citoyens: le pauvre et le riche font le même sacrifice d'un franc déjà passablement dévalué. Nous n'avons jamais encore donné à ceux qui en ont les moyens l'occasion de faire un geste plus substantiel. Mieux: les milliers d'entreprises industrielles, commerciales, bancaires, d'associations de toutes sortes, n'ont jamais été priées de nous soutenir et de nous inscrire sur la liste de leurs donateurs réguliers. C'est une lacune à combler. Werdenberg pourra nous servir de symbole pour leur signifier qu'un franc par an est dérisoire, et que notre œuvre mérite de leur part un soutien plus important. Bref, nous nous proposons à l'avenir de compléter la vente de l'Ecu d'or par un appel de fonds qui nous permettrait peut-être de multiplier par deux nos moyens d'action.

Nous terminons ici ce tour d'horizon, en exprimant l'espoir que les forces nous soient données d'accomplir toutes les tâches qui nous attendent.

E. Laur.